Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

ID: 064-216400358-20220706-DCM24\_2022-DE



## REPUBLIQUE FRANCALSE: 064-216400358-2 ——————— DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2022

Nombre de Conseillers: 19

Présents : 14 Votants : 19 L'an deux mille vingt-deux, le six juillet, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,

sous la présidence de Madame la Maire d'Arbonne.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1er juillet 2022

<u>Etaient présents</u>: Marie-Josèphe MIALOCQ, Patrick ALLEGROTTI, Dany EUSTACHE, Christiane URKIA-MARTIN, Jacqueline PEIGNEGUY, Valentin TELLECHEA, Christian DURROTY, Patricia VIALLE, Alain BRUDNER, Sophie KONSTANTINOVICH, Myriam COULOUMIERS, Aurélie BELASCAIN, Benat ARLA, Zigor GOIEASKOETXEA

<u>Excusés</u>: Kathy COELHO (donne pouvoir à Dany EUSTACHE), Céline MAZEROLLES (donne pouvoir à Alain BRUDNER), Benoît COVILLE (donne pouvoir à Christian DURROTY), Alain PARIOLEAU (donne pouvoir à Patrick ALLEGROTTI), Marie BLEIKER (donne pouvoir à Christiane URKIA-MARTIN).

Mme Christiane URKIA-MARTIN a été élue secrétaire de séance.

## DCM 24/2022 – ACQUISITION D'UN TRACTEUR

Rapporteur: M. Dany EUSTACHE

Les agents techniques de la commune réalisent l'entretien des espaces verts, des bordures de routes, talus, chemins ruraux et également des équipements municipaux comme le stade. Afin d'améliorer les conditions de travail de ces agents et de gagner en efficacité, le commune propose l'achat d'un tracteur.

L'offre retenue est celle de l'entreprise Agrivision qui propose un tracteur « John Deere 3046 avec chargeur frontal 320R » pour un montant de 51 000 € TTC avec un financement à taux de 0% en 5 annuités de 10 200 €.

## Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE à l'unanimité des présents de :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, est ainsi invité à DECIDER :

- 1- d'approuver l'acquisition d'un tracteur conformément au descriptif ci-dessus, à l'entreprise Agrivision.
- 2- D'autoriser Madame la Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération
- 3 Précise que les crédits sont ouverts au budget communal exercice 2022

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus Au registre sont les signatures Arbonne, le 7 juillet 2022

Mme la Maire Marie José MIALOCQ